

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

Les Escoumins, le 10 septembre 2021.

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la MRC de La Haute-Côte-Nord, tenue le vendredi 10 septembre 2021 à 10 h 30, au chef-lieu situé au 26, rue de la Rivière, Les Escoumins, et par visioconférence, sous la présidence de M^{me} Micheline Anctil, mairesse de la Ville de Forestville et préfet de comté.

Sont présents les conseillers de comté suivants :

M.	Francis Bouchard	Les Bergeronnes
M.	Charles Breton	Tadoussac
M.	André Desrosiers	Les Escoumins
M ^{me}	Marie-France Imbeault	Colombier
M.	Donald Perron	Longue-Rive (par visioconférence)
M.	Gontran Tremblay	Portneuf-sur-Mer

Sont absents :

M ^{me}	Lise Boulianne	Sacré-Coeur
M.	Richard Foster	Forestville

Assistent également à cette séance :

M.	Paul Langlois	Directeur général et secrétaire-trésorier et directeur général et secrétaire-trésorier
M ^{me}	Claudine Dufour	Adjointe administrative

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du préfet;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Ressources humaines :
 - 3.1. Autorisation de lancer deux offres d'emploi pour pourvoir un poste d'adjoint administratif au Service de l'aménagement du territoire et un poste de coordonnateur à la trésorerie;
 - 3.2. Autorisation d'un mandat d'appui de la FQM à la direction générale dans un dossier de ressources humaines;
 - 3.3. Décision du conseil de la MRC dans le dossier 2021-003;
4. Affaires nouvelles;
5. Période de questions;
6. Fermeture de la séance.

Ouverture de la séance

Madame Micheline Anctil, préfet de comté, constatant que le quorum est atteint et que l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été dûment signifié aux membres absents tel que requis par les dispositions du *Code municipal du Québec*, déclare la séance ouverte. La séance est enregistrée et diffusée sur le site Internet de la MRC.

RÉSOLUTION 2021-09-269

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est dûment proposé par le conseiller de comté, Monsieur Charles Breton, appuyé par le conseiller de comté, Monsieur André Desrosiers, et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire soit adopté tel que transmis avec l'avis de convocation et présenté ci-avant, aucune modification ou ajout à l'ordre du jour ne pouvant être apportés compte tenu que tous les membres du conseil ne sont pas présents.

RÉSOLUTION 2021-09-270

Autorisation de lancer deux offres d'emploi pour pourvoir un poste d'adjoint administratif au Service de l'aménagement du territoire et un poste de coordonnateur à la trésorerie

CONSIDÉRANT la nécessité d'assurer le personnel requis au niveau du Service de l'aménagement du territoire et de la trésorerie;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil d'appliquer la restructuration organisationnelle formulée par la Fédération québécoise des municipalités (FQM) dans son rapport;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par la conseillère de comté, Madame Marie-France Imbeault, appuyé par le conseiller de comté, Monsieur Francis Bouchard, et unanimement résolu :

QUE le conseil autorise et mandate le directeur général à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de pourvoir un poste d'adjoint administratif au Service de l'aménagement du territoire et un poste de coordonnateur à la trésorerie;

QU'il accepte tous les frais liés à ce mandat.

RÉSOLUTION 2021-09-271

Décision du conseil de la MRC dans le dossier 2021-003

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées au Service de développement économique;

EN CONSÉQUENCE, il est dûment proposé par le conseiller de comté, Monsieur André Desrosiers, appuyé par le conseiller de comté, Monsieur Charles Breton, et unanimement résolu :

QUE le conseil décide de mettre un terme à l'emploi à l'employé numéro 80-0121 à compter du 14 septembre 2021 à 16 h pour le motif qu'à l'occasion de sa période de probation, il n'a pas pu répondre aux exigences de l'emploi de directeur du Service de développement économique de la MRC de La Haute-Côte-Nord.

RÉSOLUTION 2021-09-272

Fermeture de la séance

Il est dument proposé par la conseillère de comté, Madame Marie-France Imbeault, appuyé par le conseiller de comté, Monsieur Gontran Tremblay, et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit et est fermée.

Fermeture de la séance à 10 h 36.

PAR LES PRÉSENTES, JE, MICHELINE ANCTIL, PRÉFET, APPROUVE TOUTES LES RÉSOLUTIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

Micheline Anctil
Préfet de comté

Paul Langlois
Directeur général
et secrétaire-trésorier